

Etaient présents

- Pour l'école** : Mmes Samain, Riot, Defemme, Rodriguès, Dhaine et Mr Hugot
- Pour la mairie** : Mr Bonnel, Mme Benech, Mme Détante, Mme Sanchez
- Pour les représentants parents d'élèves** : Mmes Tinéo, Lancret, Ali, Bonnet, Cussot,.

Ordre du jour

- Vie de l'école : rentrée 2019/2020, conseil d'élèves, sécurité routière, BPDJ, TBI, Festival Bri'Art, TBI, LSU, carnet de suivi, évaluations CP, musique, sorties scolaires, coopérative scolaire, vacances hors périodes.
- Questions des parents

La séance est ouverte à 18h06.

1/ Vie de l'école :

- a) **Rentrée 2019 /2020** : nous bénéficions d'une ouverture de classe en maternelle pour la rentrée prochaine.
- b) **Conseil d'élèves** : les délégués ont relaté les points positifs, négatifs et proposé des idées. Certaines demandes n'ont pas été retenues (toboggan, balançoire, aller à la piscine toute l'année), d'autres ont pu être mises en place (chassubles pour les équipes), certaines seront réalisées pdt les vacances scolaires (marquages) ou sont à l'étude (filet au-dessus des murs). Des problèmes ont été relevés (chasse d'eau non tirée, pb de violence dans la cour).
- c) **Sécurité routière** : Mme Geiss est intervenue pour la partie théorique (les bruits dans la rue pour les GS, CP ; être piéton pour les CE1/CE2, être cycliste pour les CE2/CM1 et CM1/CM2).
- d) **La BPDJ** est intervenue dans la classe des CM1/CM2 et reviendra en fin d'année : permis internet.
- e) **TBI** : l'endroit dans lequel a été transféré le TBI n'est pas utilisable pour une classe car il n'est pas conforme aux normes de sécurité et est trop exigü pour accueillir des classes chargées comme les nôtres.
- f) **Festival Bri'Art** : spectacles sur la commune de Voinsles du 17 mars au 9 avril
pour les maternelles : « l'ombre de Tom » 2 avril 14h15
Du CP au CE2 : « grandir » lundi 8 avril 9h30
CM1/CM2 : « caché dans un buisson de lavande, Cyrano sentait bon la lessive » mardi 19 mars 9h30
- g) **LSU et carnet de suivi** a été transmis aux familles début février. Les parents ont été reçus à ce sujet en entretien individuel.
- h) **Evaluations CP** se sont déroulés fin janvier, les résultats ont été transmis aux familles.
- i) **Musique** : une petite représentation interclasses a eu lieu afin de présenter les chants de Noël. Mr Kufs étant en arrêt Mme Quintana le remplace le 19 février et le 12 mars.
- j) **Sorties scolaires** : le 16 mai les CE2/CM1 et les CM1/CM2, le 11 juin les GS/CE1 iront à Fontainebleau, le 24 juin les CP et les CE1/CE2 iront au musée de préhistoire de Nemours, le 27 juin les PS/MS et les PS/GS iront au zoo de Vincennes.
- k) **Coopérative scolaire** : la participation financière des familles plus la recette de la photo scolaire auxquels ont été prélevés la cotisation annuelle de l'OCCE font qu'il y a 3380€ ce qui correspond à 17,79€ par élève. 6 ordinateurs et un vidéo projecteur ont été achetés afin d'équiper les classes d'élémentaire.
- l) **Vacances hors période** : il est devenu coutumier pour certains parents de partir hors période.

2/Questions des parents d'élèves

A) pour l'école

Les devoirs :

Question : Interrogation quant à la correction des devoirs fait à l'étude, à la maison.

Réponse : Les devoirs sont corrigés en classe, quant à l'étude, il s'agit d'une étude surveillée donc le personnel de surveillance n'est pas censé intervenir auprès des enfants. Les parents sont tenus de regarder les devoirs faits par leurs enfants.

Absence professeur :

Question : Peut-on prévenir de l'absence d'un professeur par mail?

Réponse : Non

Photographe :

Question : Le photographe peut-il prendre en photos des enfants non scolarisés ?

Réponse : La question sera posée au photographe mais risque de poser quelques difficultés d'organisation.

B) pour la mairie

Question : Le portail d'inscription et de paiement en ligne (pour la cantine garderie...) est-il fonctionnel ?

Réponse : Il devrait y avoir des tests et une mise en fonctionnement au mois de mai.

Question : Des dysfonctionnements sur la réception l'envoi de mail par la mairie engendrent des complications au niveau des inscriptions des factures ...

Réponse : Le maire s'engage à régler ou trouver une procédure au cas par cas pour parvenir à résoudre ce problème de fonctionnement.

La séance est levée à 19H20.